



Ordre du jour de la réunion mensuelle du 30 mars 2021

- 1) Préparation de l'Assemblée générale
- 2) Retour sur les activités du Conseil de quartier (organe participatif mis en place par la ville)
- 3) Urbanisme
- 4) Fêtes et marché
- 5) Préparation de l'Infor-quartier
- 6) Journée du patrimoine, visite du parc du Cinquantenaire
- 7) Actualités de la Coordination Bruxelles Europe
- 8) Divers: gestion du Parc du Cinquantenaire

PV de la Réunion Mensuelle du 30 mars 2021 (Zoom)

La Présidente adresse un mot d'accueil à chacun et plus personnellement à Madame Bar, dont c'est la première réunion. Comme constaté, il n'y a pas d'invité cette fois-ci. Pour la prochaine réunion l'invité sera probablement quelqu'un impliqué dans la gestion du Parc du Cinquantenaire.

Lecture et approbation de l'ordre du jour.

La Présidente demande à Pierre-Luc d'assurer la présidence.

1/ Préparation de l'Assemblée générale

Barbara B. nous informe que l'Assemblée se tiendra en juin sans doute par visioconférence. Elle portera uniquement sur le rapport d'activité, la décharge aux administrateurs, l'approbation des comptes et budget, la réélection des administrateurs. Elle invite les personnes intéressées dans la vie de notre quartier et dans la gestion de notre asbl à manifester leur intérêt pour un mandat d'administrateur. Une deuxième assemblée se fera plus tard (à déterminer), en présentiel car il faudra voter les changements qui doivent intervenir légalement dans nos statuts.

Licinia P. demande à avoir une liste de membres complète et exhaustive (seuls les membres en règle de cotisation peuvent voter). Une date butoir sera fixée pour le paiement de la cotisation jusqu'à une semaine avant le vote.

2/ Retour sur les activités du Conseil de Quartier

Barbara B. est la représentante du GAQ. Elle a assisté à la 2^{ème} réunion (20 mars) avec les autres associations et les personnes à titre individuel qui y siègent. Durant cette réunion un diagnostic des enjeux proposés a été fait. L'éventail en est très large.

Elle rappelle rapidement de quoi il s'agit :

- Philosophie générale : notre quartier a été érigé en quartier modèle !
- Lutte contre le gaspillage
- La mobilité
- Le patrimoine et le logement
- Le vivre-ensemble. A ce sujet, il a été constaté que le quartier était divisé en deux parties de profil différent et qui ne se parlent pas.
- Le développement durable dans la Ville

La 3^{ème} réunion aura lieu ce mercredi. Le Conseil rencontrera le Collège de la Ville.

Un intervenant espère que les projets proposés seront « ouverts ». Il a constaté beaucoup d'enthousiasme dans le groupe.

Une membre demande quels sont les quartiers qui ne se parlent pas. On lui répond qu'une partie est constituée de gens qui viennent dans le quartier uniquement pour travailler et que la 2^{ème} partie est



constituée de résidentiels, ce qui donne comme impression qu'il ne peut y avoir de communication entre les 2 groupes.

Barbara B. relaie le constat que le quartier est considéré comme un quartier « jeune ». Il a aussi été question durant la réunion de la prostitution dans le quartier.

3/ Urbanisme

Ce mercredi aura lieu le comité de concertation pour la crèche du square Marie-Louise ainsi que pour la rue de la Pacification.

Barbara B. a assisté aujourd'hui, pour le GAQ, au comité de concertation Clovis qui a duré 3 heures 45. Elle nous informe que la Ville est en train de modifier le projet alors que l'enquête publique est terminée. Les interventions de Urban.be et Bruxelles environnement ont été positives et des questions ont été posées à la Ville concernant le patrimoine et le projet de piste cyclable. Leurs interventions se baseront sur le projet initial. Le problème de l'arrêt de bus à hauteur de la crèche européenne a été abordé. Situation pas très claire.

On attire notre attention sur le fait que la sieste des petits se fait dans la pièce qui donne sur le Boulevard !

Les conclusions du comité n'ont pas été données ce jour. Il faut savoir que l'administration a reçu 680 réactions plus 30 réactions hors délai.

La suite pourra se présenter en 3 hypothèses :

1/ l'avis est négatif => recommencement de la procédure

2/ l'avis est acceptable avec de gros changements => nouvelle enquête publique

3/ l'avis est acceptable avec de petits changements => pas de nouvelle enquête.

Michaël V.G. et Pierre-Luc V. s'étonnent/s'offusquent de la procédure de la Ville qui change les données après coup !

4/ Fête et Marché

a/ Fête

Licinia P. résume la réunion du groupe de travail qui s'est tenue : BME (Brussels Major Events) nous propose un budget pour animer le quartier de novembre à janvier. Proposition a été faite de décorer les arbres d'Ambiorix avec des guirlandes. La Ville est enthousiaste.

Le Winter-Pop aura lieu le premier week-end de décembre soit les 4 et 5 décembre. Marion W. nous informe qu'elle n'y voit aucun problème.

Licinia P. fait appel aux idées pour des activités culturelles qui remplaceront Hello Summer.

La brocante aura bien lieu malgré le Covid. L'expérience 2020 a été concluante. A-t-on des idées pour de nouvelles animations ? Le constat a été fait qu'il serait plus facile de retenir le public si on lui offrait une restauration chaude à midi. D'où l'idée de food-trucks présentant différentes cuisines.

Il semblerait que si les food-trucks sont de la commune, il n'y aura pas de taxe à payer.

a/ Marché

Chantal M. rappelle que le processus est en cours depuis presque 2 ans en collaboration avec l'échevinat du commerce. Une enquête a même été organisée. L'inauguration officielle est prévue pour le 21 avril.

L'horaire du marché sera de 12 heures à 18 heures.

Une organisation culturelle sera organisée une fois par mois pendant 4 mois. Une conteuse a déjà été contactée et on pense également à une collaboration avec les jardins de Danielle Beeldens. Le marché proposera des produits de qualité, circuit court, bio etc.. 10 emplacements sont prévus.

Pierre-Luc V. insiste pour que publicité soit faite notamment pas nos canaux de communication.

Myriam D. pose la question du site classé : si activité culturelle, l'autorisation peut être donnée.

Barbara B. insiste pour que le 21 le GAQ soit présent en nombre.

Pierre-Luc V. nous parle des sacs qui pourraient être faits. Pas de nouvelles.



5/ Infor Quartier

Katia V. nous parle des questionnaires. Ceux-ci s'adressent aux jeunes (12 à 18 ans) du quartier. Ils sont accessibles en ligne mais sont également remplis en direct avec des jeunes rencontrés dans le quartier. Déjà environ 80 questionnaires sont remplis. Elle fait part de son enthousiasme parce que les réponses sont positives et que les enquêteurs apprennent beaucoup de choses sur ces jeunes qui apprécient la convivialité du quartier, ses infrastructures etc.... Elle invite qui veut à la rejoindre pour continuer les enquêtes.

Barbara B. suggère d'être présent au marché avec des questionnaires.

Une participante se demande si le Conseil de quartier ne pourrait pas dégager un budget pour l'IQ au titre d'outil participatif.

Un autre participant se réfère à Neder-over-Hembeek où le processus est déjà plus avancé et nous invite à voir quel genre de projet a été approuvé.

Barbara B. appelle à ne pas oublier les rubriques telles « au fil des rues » qui peuvent être alimentées par chacun. Contacter Danielle Beeldens qui monte un projet « moineaux » afin de la relayer dans l'IQ.

6/ Journées du Patrimoine (18 et 19 septembre)

Myriam D. prépare une réunion du GT pour le 2 avril. Elle rappelle qu'il y a un texte à préparer et soumettre pour le 8 avril.

7/ Coordination Bruxelles-Europe

Barbara B. explique que l'IEB souhaite se retirer de la coordination. Il continuera néanmoins à nous soutenir de l'extérieur et s'associera aux actions si nécessaire. La prochaine réunion est prévue ce jeudi 1 avril.

Marion W. demande si le *Fonds du Quartier européen* existe toujours. Oui et Michel Van Roye y siège.

8/ Divers

a/ Gestion du Parc du Cinquantenaire

Maurizio M. demande de postposer son intervention.

b/ RP Schuman

Les dernières infos de notre avocat parvenues sont « *La Direction de l'Urbanisme sortira prochainement un article 191 demandant de modifier les plans du projet et apporter des éclaircissements sur certains aspect du projet sur base de ses conditions* ».

Comme vous le savez, l'autorité délivrante (commune, FD ou Gouvernement) peut imposer des modifications à la demande de permis, en application de cet article 191.

Deux possibilités existent suite à cette imposition :

1° Soit les modifications sont mineures, en ce sens (i) qu'elles ne modifient pas l'objet de la demande, (ii) qu'elles sont accessoires et (iii) qu'elles visent à répondre aux objections suscitées par le projet initial ou à supprimer les dérogations aux plans et règlements qu'impliquent le projet initial.

2° Soit les modifications substantielles.

Dans le premier cas, le permis peut alors être délivré dès réception des plans modifiés, sans que le projet modifié ne soit soumis à de nouvelles mesures d'instruction/de publicité.

Dans le second cas, il faut réitérer ces mesures d'instruction/de publicité »

Marion W. nous informe qu'un dossier avec images 3D a été fait, qui est une interprétation des données du projet. Elle se demande comment et à qui diffuser ce dossier.

Barbara B. estime que l'info concernant l'évolution du dossier doit être (re)donnée au public.

Cela fait longtemps que les riverains n'en ont plus entendu parler. Elle propose de le mettre sur le site du Collectif Schuman. Maurizio M. propose d'organiser une réunion.



3/ Michaël V.G. a contacté Herbiet (personne en charge de la gestion du Pavillon Van Oudenhove) et n'a obtenu aucune réponse concernant le sinistre du pavillon et l'état de nos archives. Comme il semblerait que nous n'aurons pas rapidement accès au Pavillon, il serait peut-être opportun de trouver un autre endroit pour les réunions et l'archivage.

4/ Dan H. signale que les enquêtes sur Leaselex et la rue de Pascale (ambassade d'Autriche) sont reportées.

Le président clôture la séance à 22 heures



Chantal MATTHYS
Secrétaire

Barbara BENTEIN
Présidente